



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 28 juin 2023]

Date de la convocation

22 juin 2023

Date de mise en ligne

30 juin 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 26

Procurations : 6

Votants : 32

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Daniel RIBES, Isabelle BEAUVAIS, Antony MOUSSU, Laurent SQUASSINA, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Corinne DARMANI, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Claire VILLENEUVE, Monique GUILLE, Arnaud ELGOYHEN, Martine MOSTARDI, Elisa GILLET, Agnès MERONI

Absents : Thomas DOMENECH

N° 099/ 2023

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Enquête publique pour déclassement partiel du domaine public de la voie communale « chemin de Mas de Graves à Rocques »

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il est envisagé de procéder à l'enquête publique nécessaire au déclassement du domaine public d'une partie de la voie communale à caractère de chemin (C149) dénommé « chemin de Mas de Graves à Rocques » en vue d'une cession au propriétaire riverain.

La partie à déclasser se situe entre le chemin de Mérigot à Gaillac (C165) et le chemin de Graycettes à Mérigot (C64), sur une longueur de 220 ml environ. Un plan est annexé à titre d'information, un géomètre procèdera à un bornage afin de déterminer la contenance et la longueur à déclasser.

Ce chemin passe au milieu des bâtiments (habitation et locaux agricoles) et des terres cultivées appartenant au futur acquéreur qui signale de nombreuses incivilités et/ou dégâts commis par les promeneurs occasionnels empruntant ce chemin.

Il est proposé d'approuver le lancement de l'enquête publique pour déclassement du domaine public, précisant qu'un commissaire enquêteur sera désigné afin de procéder à l'enquête publique.

Madame le Maire propose à l'assemblée :

- d'approuver l'engagement de la procédure de déclassement du domaine public d'une partie du chemin de Mas de Graves à Rocques,
- d'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à lancer une enquête publique de déclassement et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette opération.

2 annexes

VOTE : UNE ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'engagement de la procédure de déclassement du domaine public d'une partie du chemin de Mas de Graves à Rocques,

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à lancer une enquête publique de déclassement et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette opération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ruffel', with a horizontal line underneath.

Fait à Gaillac le 29 juin 2023